



Procès Verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2017

Personnes présentes :

Maître Roger Vincent CALATAYUD, représentant Monsieur le Maire de Tarbes,
Monsieur Manuel DELMAS-GOYON, Président du Tribunal de Grande Instance de Tarbes,
Monsieur Eric SERFASS, Procureur de la république,
Madame Andrée DOUBRERE, adjointe au Maire de Tarbes, en charge des affaires sociales,
Monsieur Laurent COINDREAU, Directeur départemental de la sécurité publique,
Monsieur le Chef d'escadron Franck VERMEULEN, représentant le Colonel du groupement de
gendarmerie des Hautes- Pyrénées,
Madame Isabelle COSTES, Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité,
Madame Nicole TERQ, directrice de l'APAVIM,
Maître Véronique ROLFO, Bâtonnier de l'ordre des avocats des Hautes-Pyrénées,
Monsieur le délégué « sécurité », représentant monsieur le Maire de Bordères sur l'Echez,
Monsieur Jules RETAUD, représentant Monsieur le directeur de la polyclinique de l'Ormeau,
Madame Stéphanie VARINARD, directrice du S.P.I.P. ,
Madame Marie-José ASSIE, directrice du C.I.D.F.F. ,
Madame Marie-Pierre SOUCAZE, représentant madame la directrice de l'A.D.S.E.A. ,
Madame Chantal BERNA, présidente du CDOSF (ordre des sages-femmes)
Monsieur Marc BERASALUCE, Expert-Comptable.

Claire PIOUX, présidente d'Aid'Victimes,

remercie les personnes présentes et fait un bilan de l'année écoulée, qui sera développé par les salariés de l'association.

Audrey Valldeperez, titulaire d'un master 2 « criminologie et droits des victimes » a rejoint l'équipe en septembre 2016 à temps partiel en CDD et en CDI depuis le 1 mars 2017. Elle passe beaucoup de temps au BAV (bureau d'aide aux victimes dans l'enceinte du TGI) et , grâce à l'autorisation de Monsieur le Procureur, contacte toutes les victimes des prévenus cités à comparaître.

Depuis décembre 2016 Madame Gisèle CHÂ, secrétaire du bureau, dont Claire PIOUX excuse l'absence, tient une permanence mensuelle à la Maison de l'État (sous-Préfecture) de Bagnères de Bigorre.

Dans le cadre du projet de « Justice Restaurative », une formation a eu lieu dans les bureaux de l'association en décembre, organisée par l'IFJR (institut français de justice restaurative) avec des membres d'autres associations d'aide aux victimes et du SPIP .

Un groupe de projet va se monter dans le cours de l'année 2017 pour essayer d'organiser une première rencontre « condamnés-victimes » avant la fin de l'année.

La présidente remercie monsieur DELMAS-GOYON de la remise de la clé du local situé au rez de chaussée, en face de la salle 3, que l'association pourra utiliser pour recevoir des victimes dans un lieu plus grand et mieux insonorisé.

Elle remercie également pour les subventions versées et de la confiance renouvelée à l'égard d'Aid'Victimes par la Mairie de Tarbes, les services de l'état : Préfecture, Tribunal de grande instance, Délégation aux droits des femmes .



Aid'Victimes

Association des Hautes-Pyrénées d'aide aux victimes et de médiation pénale

Bernard PREFOL, Trésorier

Augmentation certaine de l'activité : 1425 nouvelles victimes accueillies en 2016 par rapport à 1006 en 2015.

Les explications : une meilleure utilisation de l'outil statistiques, l'accès facilité aux coordonnées des victimes et l'arrivée d'Audrey .

Sur un graphique, Bernard nous monte le détail des infractions selon qu'elles sont commises par des femmes ou des hommes. En dehors de la part concernant les violences intra familiales et sexuelles, la parité est très respectée !

L'association salarie 5 personnes :

Pascale SIMON, juriste et Guillaume KULEMANN, intervenant socio-judiciaire à temps plein, Laëtitia NEUVILLE, accueillante victimes, à temps partiel (20 H), Audrey VALLDEPEREZ, juriste à temps partiel (21 H) et Julie DUPRAT-CASTELLS, psychologue, à temps partiel (10 H) .

Audrey VALLDEPEREZ, juriste, (en coordination avec Pascale SIMON, absente)

résume l'activité de l'accueil des victimes : les entretiens se déroulent dans les locaux de l'association, au BAV, à Lourdes, Lannemezan, Maubourguet, Vic en Bigorre et depuis décembre à la « Maison de l'État » (Sous préfecture) de Bagnères de Bigorre.

Pour l'instant deux dossiers TGD (téléphone grave danger) ont été transmis à monsieur le Procureur mais sans suite donnée.

Pascale SIMON va suivre une formation en « justice restaurative » en mars 2017 à l'ENAP à Agen et un groupe projet est en passe d'être mis en place dans le but d'organiser la première « rencontre condamnés-victimes » à la fin de l'année 2017.

Madame la Préfète des Hautes Pyrénées devrait mettre en place d'ici avril 2017 un CLSV (comité local de suivi des victimes de terroriste) auquel Aid'Victimes sera associé.

Pascale SIMON est la référente « terrorisme » pour le département. A ce titre l'association est en rapport étroit et suivi avec toutes les associations d'aide aux victimes adhérentes à France Victimes-INADEM, dépendant du ressort de la Cour d'appel de PAU . (Dax, Mont de Marsan, Bayonne, Pau, Tarbes) .

Julie DUPRAT CASTELLS, psychologue résume son action au sein de l'association. Le carnet de rendez-vous est plein trois semaines à l'avance. Habituellement les personnes rencontrées viennent entre 1 et 3 fois, certaines cependant prennent rendez-vous depuis plus d'un an. Julie réoriente les victimes vers d'autres structures en cas de besoin mais il est parfois difficile de refuser de recevoir une personne à de nombreuses reprises .

Guillaume KULEMANN, intervenant socio-judiciaire

parle de la baisse drastique des médiations pénales en 2016, baisse qui se poursuit au début de 2017, et qui inquiète sérieusement l'association .

Les stages de responsabilisation pour auteurs de violences conjugales se poursuivent au rythme de deux par an . Pour la première fois, en 2016, deux femmes y ont participé .

L'activité d'accueil des familles de personnes signalées comme radicalisées se poursuit au même rythme que l'an dernier .

Bernard PREFOL, trésorier et Marc BERASALUCE, Expert-comptable , font le bilan financier, excellent, Grâce à l'augmentation des subventions « justice », à la pérennisation de celles venant du FIPD et des autres structures ainsi que, toujours, à la mise à disposition gracieuse des locaux par la Mairie de Tarbes .